



# Politique Municipalité amie des aînés MADA et son plan d'action 2024-2028



Janvier 2024



**Municipalité  
amie des aînés**

En partenariat avec :

**Famille  
Québec** 





### **Mot du maire, monsieur Réjean Rajotte**

Bonjour Hélénois et Hélénoises,

C'est avec une grande fierté que la Municipalité présente sa nouvelle Politique Municipalité amie des aînés (MADA).

Après plusieurs mois de réflexion, des rencontres et de rédaction, nous arrivons à la mise à jour de la Politique et du Plan d'action qui pourra influencer les décisions dans l'avenir.

Effectivement, la Municipalité dans ses choix et ses décisions doit tenir en compte chaque partie de la collectivité qui la constitue. Les aînés sont le fondement de cette communauté et ils sont une source importante d'inspiration qui nous sert de modèle.

La Municipalité, à travers sa vision et ses actions, doit voir les moyens possibles pour permettre à toutes ces personnes de s'épanouir agréablement et de pouvoir bénéficier de différentes activités de socialisation et pour maintenir leur santé globale.

Merci à tous les aînés de Sainte-Hélène-de-Bagot d'avoir tracé le chemin pour les générations futures en collaborant avec prévenance et dévouement.

*Réjean Rajotte*



### **Mot de la responsable des questions aînés RQFA, madame Hélène Dufault, conseillère**

Bonjour à tous,

À titre d'élue, j'ai le privilège de faire partie du Comité consultatif MADA. Il est primordial de placer nos aînés au cœur de nos préoccupations, car ce sont nos bâtisseurs et des références abondantes de connaissances.

La Municipalité se soucie du bien-être des aînés et des citoyens de tous les âges pour la mise en place de services et d'activités qui peuvent être faits pour aider à une vie active et harmonieuse. Elle a mis en place plusieurs actions et d'autres seront à réaliser, afin de favoriser l'autonomie des personnes selon les besoins et les réalités de chacun.

Il est important de favoriser l'accès à l'information, l'inclusion, le respect, la bienveillance et les liens intergénérationnels. Il est aussi essentiel de promouvoir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé. Tous ces enjeux font partie de nos préoccupations.

Je tiens à remercier l'équipe qui a participé activement aux rencontres pour la mise à jour de la Politique MADA et qui a fait un travail exemplaire. Madame Olivia Bourque, coordonnatrice des loisirs de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot, madame Élyse Simard, chargée de projet de la MRC des Maskoutains, ainsi que des membres impliqués de la FADOQ de Sainte-Hélène, soit madame Gisèle Laliberté, madame Cécile Petit, madame Lise Laferrière et monsieur François Demeule.

Un grand merci et bonne lecture.

*Hélène Dufault*

### Mise en Contexte

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot avait mis en place sa première Politique Municipalité amie des aînés (MADA). Celle-ci avait été faite en collaboration avec la MRC des Maskoutains lors de l'adoption de la première Politique régionale des aînés, en octobre 2014.

L'implantation de la Politique MADA a permis d'appivoiser la notion du « *Penser et agir aînés* ». Les élus ont été amenés à l'intégrer dans leur prise de décisions, en plaçant les aînés au cœur de leurs préoccupations. Des actions ont été mises en place, ce qui a contribué au mieux-être des personnes. Maintenant que le réflexe est développé, la mise à jour de la Politique MADA permettra de poursuivre ces actions et d'en développer de nouvelles afin que les aînés puissent vieillir chez eux et dans leur communauté, le plus longtemps possible. La Municipalité souhaite favoriser le vieillissement actif des citoyens et des citoyennes de son territoire.



Dans un contexte mondial de vieillissement de la population, il s'avère essentiel d'adapter nos politiques, nos services et notre milieu de vie pour les aînés. C'est en unissant nos forces et avec leur participation que nous pourrons faire face à cette nouvelle réalité. L'Institut de statistique du Québec (ISQ) prévoit qu'en 2041, les personnes de 65 ans et plus compteront pour près de 30 % de la population.

L'adaptation au vieillissement de la population constitue un défi important. La présente mise à jour de la Politique vise à favoriser la concertation avec le milieu maskoutain afin de bâtir des milieux de vie toujours plus inclusifs et convenant aux personnes de tous âges.

### **Mission**

La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot veut favoriser le mieux-être des aînés et améliorer leur qualité de vie. Elle entend innover et soutenir des projets qui encourageront le vieillissement actif, et ce, dans des conditions optimales de santé et de sécurité.

En partenariat avec tous les acteurs du milieu, la Municipalité soutient les aînés et elle crée pour eux et avec eux, des environnements propices à leur plein épanouissement dans le respect de leur mode de vie. Son objectif est de bien répondre à leurs besoins spécifiques.

### **Définition d'un aîné**

Un aîné, c'est une personne qui a accumulé un bagage de connaissances et une expérience de vie qui font en sorte qu'elle devient une référence pour les générations plus jeunes. Les aînés forment une mosaïque humaine complexe et variée où chaque parcours de vie est unique. Ils font partie des forces vives de nos communautés, organismes et organisations où ils continuent d'œuvrer. Les aînés sont notre mémoire, notre ancrage et une ressource précieuse pour la Municipalité.

### **Valeurs**

Par définition, les valeurs sont les qualités qu'une personne ou qu'une société considère importantes en tant que principe de conduite et qui sont intrinsèquement louables. Les valeurs privilégiées par la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot expliquent les orientations autour desquelles se modèlent ses décisions.

La Politique des aînés de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot s'appuie sur l'article 1 de la *Charte des droits et libertés de la personne*, qui se lit comme suit :

*« Tout être humain a droit à la vie, ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne. »*

Le respect – Respecter l'intégrité morale et physique des aînés, accepter la différence, lutter contre l'âgisme et permettre de vieillir dans la dignité.

La reconnaissance – Reconnaître la contribution active des aînés au développement de notre communauté et le fait qu'ils sont les premiers acteurs de leur propre cheminement.

L'équité – Faire en sorte que tous puissent vieillir dans des conditions optimales.

La solidarité – Encourager le partage entre les générations et le développement de services et de ressources accessibles aux aînés.

L'engagement – Assumer notre responsabilité collective envers les aînés et favoriser leur participation à la vie sociale et communautaire de la région.

La sécurité – Assurer aux aînés un milieu de vie sécuritaire et un environnement propre au vieillissement actif.

## **Objectifs**

Dans l'optique de concrétiser la vision d'une société pour tous, la démarche MADA a pour objectif de développer le *Penser et agir aînés*, en concertant les actions des intervenants du milieu afin de déployer une culture d'inclusion sociale, quels que soient l'âge ou les capacités des personnes. Les politiques, les services et les structures qui touchent les environnements bâtis doivent être conçus pour soutenir les aînés et les aider à vieillir en restant actifs.

Une Municipalité amie des aînés a pour objectif de :

- 1- Mettre un frein à l'âgisme;
- 2- Adapter ses politiques, ses services et ses infrastructures;
- 3- Agir de façon globale et intégrée;
- 4- Favoriser la participation des aînés;
- 5- S'appuyer sur la concertation et la mobilisation de toute la communauté.

## **Principes directeurs**

Inspirés des valeurs énumérées, divers principes directeurs guident les responsables municipaux lorsqu'ils doivent prendre des décisions ou entreprendre des actions touchant les aînés :

- *Penser et agir aînés* dans toutes les actions municipales;
- Reconnaître et tenir compte de la diversité des aînés et de leurs besoins selon le groupe d'âge auquel ils appartiennent;
- Favoriser l'autonomie, l'accès à l'information, l'accessibilité et l'offre de services de proximité selon les besoins et les réalités des aînés, leur groupe d'âge et leur lieu de résidence;
- Agir en concertation de façon globale et intégrée et reconnaître les compétences des partenaires;
- Favoriser l'inclusion, le respect, la bienveillance et les liens intergénérationnels;
- Promouvoir les saines habitudes de vie et le vieillissement actif et en santé.

## **Principes du vieillissement actif**

Le concept de vieillissement actif préconisé par l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) et le gouvernement du Québec réfère en un processus visant à optimiser les possibilités de bonne santé, de participation et de sécurité afin d'accroître la qualité de vie pendant la vieillesse. Ce concept s'appuie sur ces trois piliers :

- Favoriser la participation sociale des aînés dans la communauté;
- Leur permettre d'y vieillir en santé;
- Créer des environnements sains, sécuritaires et accueillants à leur égard.



### **Participation**

Les aînés contribuent à la société de plein droit, par leur présence et leur engagement aux activités qui ont un sens pour eux et pour la société. Participer, c'est se voir inclus dans son milieu, et l'âge ne doit pas constituer une barrière à cette inclusion.

### **Santé**

Des services sociaux sanitaires adaptés, accessibles et de qualité, soutenant la perte d'autonomie fonctionnelle, permettront aux aînés de vivre mieux et plus longtemps dans leur communauté.

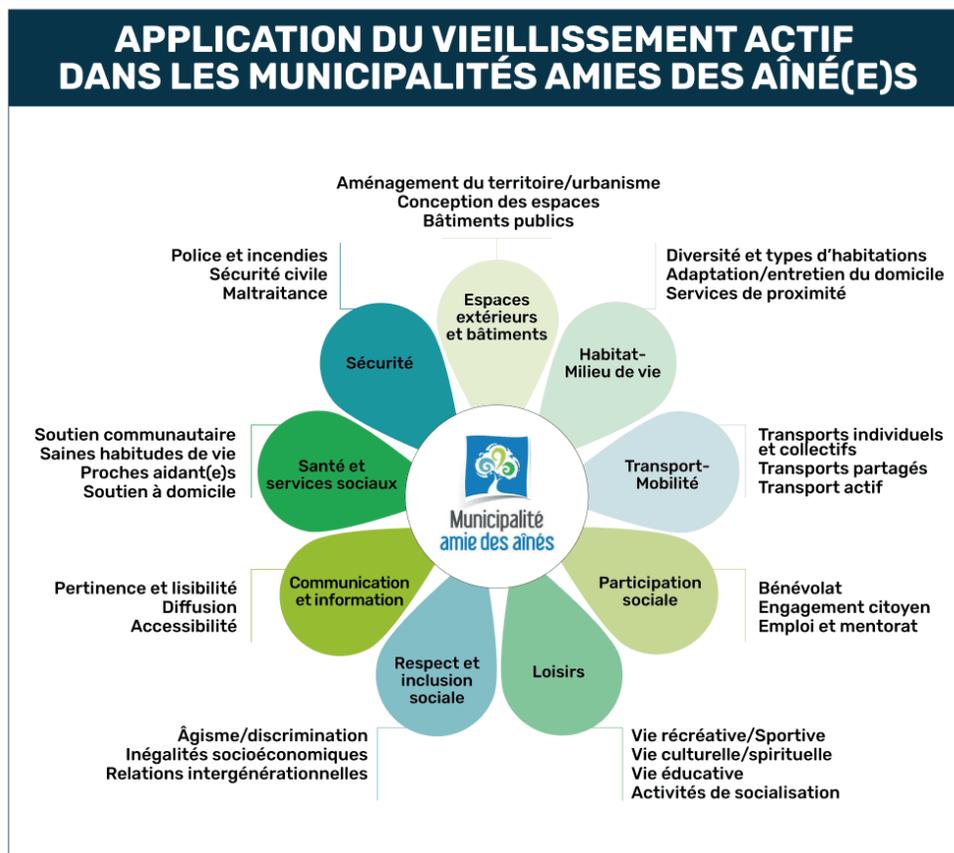
### **Sécurité**

Les services et environnements sont appelés à évoluer pour répondre aux besoins d'une population vieillissante, d'où l'importance de les développer de façon bienveillante, et ainsi contribuer au sentiment de sécurité des aînés.

## Champ d'interventions

Viellir en restant actif, c'est non seulement promouvoir l'adoption d'un mode de vie actif, mais c'est aussi favoriser l'émergence d'environnements favorables à l'inclusion sociale des aînés et qui permettent leur plein épanouissement.

La démarche MADA intervient dans neuf champs d'action. Les voici, tels qu'illustrés dans le guide d'accompagnement de la démarche Municipalité amie des aînés :



La Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot a déterminé six champs d'intervention relevant de ses compétences et de celles de ses partenaires. Ils serviront de leviers aux initiatives mises de l'avant en vue d'adapter les milieux aux besoins et aux attentes des aînés.

- Communication et information;
- Espaces extérieurs, habitats et milieux de vie;
- Santé, loisirs et saines habitudes de vie;
- Patrimoine, culture et participation sociale;
- Sécurité, respect et inclusion sociale;
- Transport et mobilité.

## PORTRAIT DES AÎNÉS DE LA MRC DES MASKOUTAINS

La MRC des Maskoutains est située en Montérégie, région administrative 16, à 70 km au sud-est de Montréal, et son territoire s'étend sur 1 312 km<sup>2</sup>. Elle compte 17 municipalités locales, dont sa ville centre, Saint-Hyacinthe. Terre parmi les plus fertiles du Québec, la région maskoutaine a axé son développement autour du secteur agricole et agroalimentaire. En 1993, Saint-Hyacinthe est devenue la première ville canadienne à acquérir le statut international de technopole.

### La population des 17 municipalités de la MRC des Maskoutains (2023)

La Présentation	2 593
Saint-Barnabé-Sud	906
Saint-Bernard-de-Michaudville	612
Saint-Damase	2 574
Saint-Dominique	2 783
Sainte-Hélène-de-Bagot	1 666
Sainte-Madeleine	2 294
Sainte-Marie-Madeleine	2 955
Saint-Hugues	1 370
Saint-Hyacinthe	58 732
Saint-Jude	1 359
Saint-Liboire	3 111
Saint-Louis	737
Saint-Marcel-de-Richelieu	528
Saint-Pie	5 918
Saint-Simon	1 453
Saint-Valérien-de-Milton	1 821
MRC des Maskoutains	91 414

La grande région de Saint-Hyacinthe constitue un centre administratif, gouvernemental et judiciaire important. On y trouve un grand nombre d'institutions scolaires et de santé, publiques et privées, de même que plusieurs infrastructures culturelles et de loisirs qui contribuent à ce que la région soit un milieu de vie des plus agréables.

Sa richesse patrimoniale fait de la région maskoutaine un endroit intéressant à découvrir tant pour ceux qui y habitent que pour les touristes. Qu'il s'agisse d'architecture résidentielle ou religieuse, d'objets usuels, de savoir-faire ou de traditions, nos références culturelles y puisent leur source. La transmission de ces savoir-être et savoir-faire d'une génération à l'autre prend tout son sens dans le contexte de l'élaboration de la Politique des aînés.

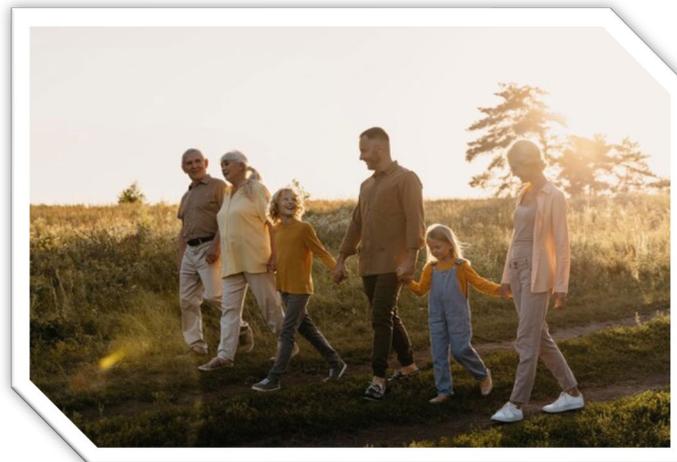
## Démographie

En 2023, 64 % des habitants de la MRC vivent à Saint-Hyacinthe. En contrepartie, une personne sur trois vit en milieu rural.

Au 1<sup>er</sup> juillet 2020, 19 204 personnes âgées de 65 ans et plus résidaient dans la MRC des Maskoutains. La population de cette tranche d'âge s'est accrue de 39,6 % depuis 2010, représentant un taux d'accroissement inférieur à celui observé en Montérégie (49,4 %), mais similaire à celui observé au Québec (39,5 %).

Municipalités	55 à 64 ans	65 à 74 ans	75 à 84 ans	85 ans et +	65 ans et +
La Présentation	349	237	101	35	373
Saint-Barnabé-Sud	131	117	31	15	163
Saint-Bernard-de-Michaudville	95	65	25	4	94
Saint-Damase	474	271	143	61	475
Saint-Dominique	345	227	86	21	334
Sainte-Hélène-de-Bagot	231	174	53	12	239
Sainte-Madeleine	375	238	88	22	348
Sainte-Marie-Madeleine	478	308	111	30	449
Saint-Hugues	195	127	64	12	203
Saint-Hyacinthe	8 690	7 702	4 597	2 180	14 479
Saint-Jude	224	150	43	11	204
Saint-Liboire	437	251	103	26	380
Saint-Louis	139	94	29	10	133
Saint-Marcel-de-Richelieu	77	61	19	3	83
Saint-Pie	879	527	214	45	786
Saint-Simon	219	142	43	18	203
Saint-Valérien-de-Milton	290	157	78	23	258
MRC des Maskoutains	13 628	10 848	5 828	2 528	19 204

Le vieillissement de la population soulève des enjeux et pose de nombreux défis.



## **Conditions socioéconomiques**

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 25,7 % des personnes actives de 65 ans et plus ont déclaré avoir travaillé à temps plein et 74,3 %, à temps partiel, en 2015.

Les principales sources de revenus des aînés de la MRC sont :

- Pensions de retraite et rentes (28,8 %);
- Pension de la sécurité de la vieillesse et supplément de revenu garanti (24,2 %);
- Régime des rentes du Québec et régime de pension du Canada (20,0 %);
- Revenus d'emploi (12,1 %);
- Revenus de placements (11,0 %).

Enjeux liés à l'organisation du travail :

- Vieillesse au travail;
- Retour sur le marché du travail;
- Transport;
- Dans la MRC des Maskoutains, 12,8 % des aînés travaillent.

## **Habitation - Logement**

Dans la MRC des Maskoutains, plus des deux tiers (68,3 %) des personnes âgées de 75 ans et plus vivent toujours dans leur logement, et 18,4 % vivent dans un ménage consacrant 30 % ou plus de son revenu total aux frais de logement.



La MRC et les municipalités ont des défis à relever afin de favoriser le maintien à domicile :

- En transport;
- En logement adapté et abordable;
- En soutien aux proches aidants.

## État de santé

En 2017, chez les personnes de 65 ans et plus en Montérégie :

- 36,6 % ont une incapacité légère;
- 21,4 % ont une incapacité modérée;
- 18,9 % ont une incapacité sévère;
- 23,1 % ont une incapacité très sévère

Selon l'Enquête canadienne sur l'incapacité de 2017, près du deux tiers (63,1 %) des Montérégiens âgés de 65 ans et plus et vivant avec une incapacité ont déclaré vivre avec une incapacité liée à la douleur. L'incapacité liée à la mobilité arrive au 2<sup>e</sup> rang, affectant plus de la moitié des personnes de 65 ans et plus.

Voici les enjeux liés aux soins à domicile :

- Surcharge de travail pour les proches aidants qui sont moins nombreux en raison de la taille des familles actuelles;
- Le maintien dans leur milieu de vie demande du support pour les proches aidants en ville et en milieu rural;
- Promouvoir les saines habitudes de vie (SHV) pour les aînés et leur proche aidant.



## Sécurité

Selon le Recensement de 2016, dans la MRC des Maskoutains, 38,3 % des personnes âgées de 75 ans et plus en ménage privé vivent seules.

Les enjeux liés à l'isolement :

- Accessibilité aux services et ressources;
- Réseau social, sentiment d'appartenance à la communauté, participation citoyenne;
- Le transport et la mobilité.

## Une responsabilité partagée

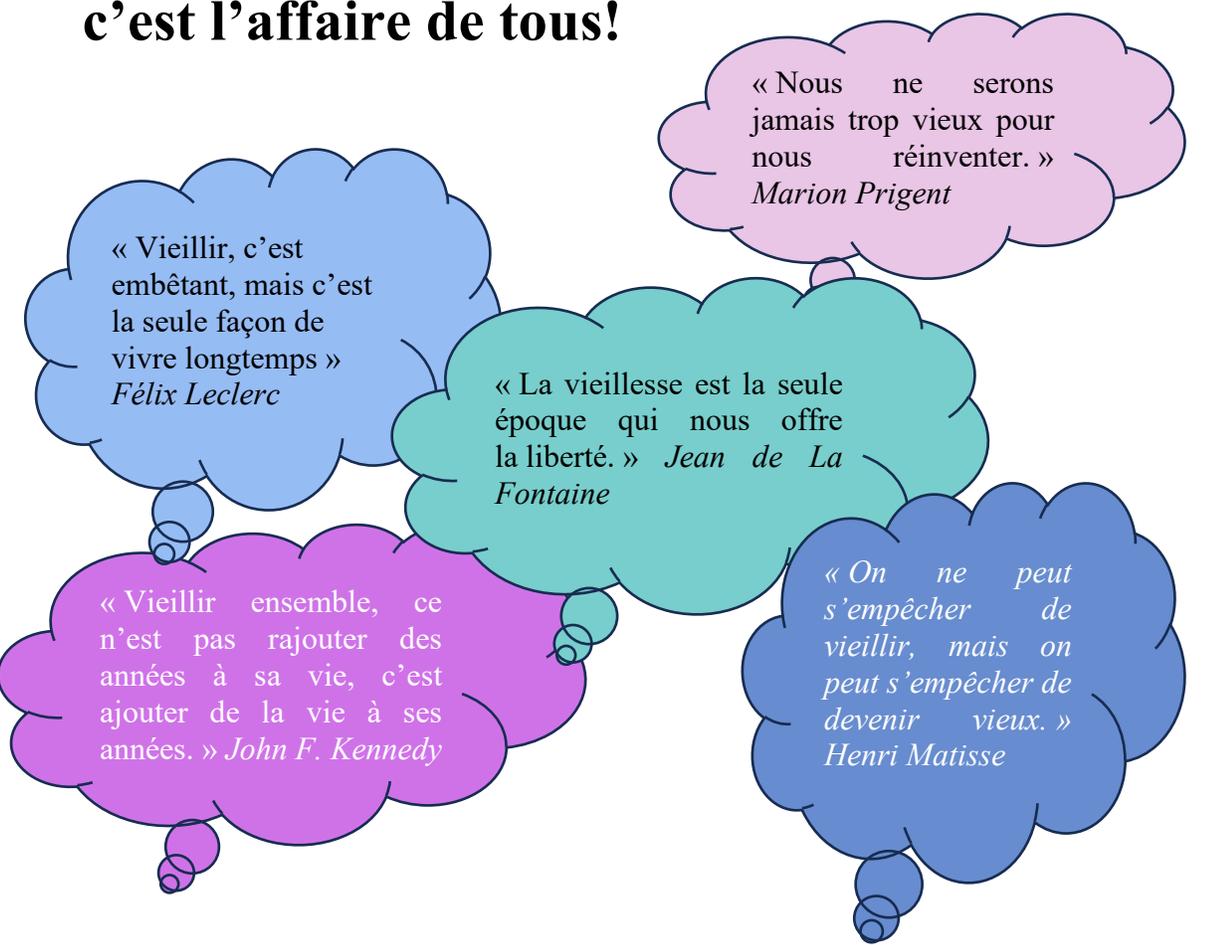
L'élaboration et la mise en place de la Politique Municipalité amie des aînés (MADA) exigent un partenariat efficace et un réel engagement de la part de la Municipalité, du milieu et des aînés.

La Politique des aînés interpelle entre autres les élus de la Municipalité. Ces derniers portent la responsabilité d'être à l'écoute des aînés, de faire valoir leurs intérêts et d'administrer leurs contributions. Elle sollicite aussi les employés municipaux des divers services, à qui il revient de mettre en œuvre des actions approuvées par les autorités.

La Politique requiert également la participation des organismes communautaires, des institutions et du milieu des affaires, qui rejoignent tous les aînés dans leurs activités. En raison de leur mission, ils possèdent les ressources et l'expertise nécessaires pour mettre en place des stratégies d'amélioration de la vie des aînés, en concertation et en partenariat avec d'autres acteurs du milieu.

Finalement, la Politique des aînés interpelle la famille dans son sens le plus large. La famille est le premier lieu d'appartenance, d'apprentissage et de socialisation de ses membres. À ce titre, elle demeure la première responsable de son propre épanouissement.

## **La Politique des aînés, c'est l'affaire de tous!**



« Vieillir, c'est embêtant, mais c'est la seule façon de vivre longtemps »  
*Félix Leclerc*

« Nous ne serons jamais trop vieux pour nous réinventer. »  
*Marion Prigent*

« La vieillesse est la seule époque qui nous offre la liberté. » *Jean de La Fontaine*

« Vieillir ensemble, ce n'est pas rajouter des années à sa vie, c'est ajouter de la vie à ses années. » *John F. Kennedy*

« On ne peut s'empêcher de vieillir, mais on peut s'empêcher de devenir vieux. »  
*Henri Matisse*

## PLAN D'ACTION 2024-2028

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
1.1	Il semble qu'il y ait un manque d'information sur les programmes d'aide aux aînés, sur les organismes œuvrant auprès des aînés et sur les activités reliées à cette clientèle.	<p>Mieux faire connaître les différents moyens de communication efficaces et adéquats déjà en place, afin de mieux rejoindre les aînés de la Municipalité.</p> <p>Reconnaître les besoins particuliers des aînés à l'égard de la diffusion d'une information.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Publier toute documentation provenant de la MRC, d'un organisme ou d'une association, en lien avec les aînés, par les différents moyens médias de la Municipalité.</li> <li>• Poursuivre la rubrique de la FADOQ dans le journal municipal.</li> <li>• Publiciser le Guide d'information pour les aînés de la MRC des Maskoutains.</li> <li>• Utiliser un lettrage clair et d'une grosseur adéquate.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p> <p>FADOQ locale</p> <p>Partenaires du milieu</p>
1.2	Plusieurs activités sont proposées, mais peu d'aînés participent.	Promouvoir toutes les activités organisées par les organismes et la Municipalité auprès de la population et s'assurer que les aînés se sentent concernés.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Utiliser les différents moyens médias de la Municipalité afin de rejoindre toutes les clientèles visées.</li> </ul>	La Municipalité
1.3	En 2041, les personnes de 65 ans et plus représenteront 30 % de la population du Québec. Il est important de souligner l'apport des aînés dans notre société.	Promouvoir la journée internationale des personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une résolution du conseil pour souligner le 1<sup>er</sup> octobre.</li> </ul>	La Municipalité

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
2.1	Les aînés souhaitent avoir accès aux infrastructures municipales.	Faciliter l'accès pour tous les citoyens aux infrastructures de la Municipalité (bâtisses, rues, trottoirs, parcs, etc.).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Entretien adéquatement les bâtisses et les parcs publics de la Municipalité.</li> <li>• Être à l'écoute des aînés pour tenter de mieux répondre à leurs besoins dans les espaces publics.</li> <li>• Bien identifier les places de stationnement pour personnes à mobilité réduite.</li> </ul>	La Municipalité FADOQ locale
2.2	La FADOQ n'a pas de local spécifique pour se réunir, installer son bureau et y entreposer son matériel.	<p>Poursuivre le prêt du Chalet, lors de moments réservés pour les aînés.</p> <p>Voir les possibilités dans l'avenir de pouvoir doter la FADOQ d'un local.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Analyser les possibilités pour l'aménagement d'un local à la disposition de la FADOQ.</li> </ul>	La Municipalité FADOQ locale
2.3	L'église n'est pas accessible à tous en tant que lieu public.	Rendre l'église accessible aux personnes à mobilité réduite.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Compléter les améliorations en cours et voir les sources de financement pour rendre l'accès à l'église facile et adapté pour tous.</li> </ul>	La Fabrique
3.1	L'arrivée de nouveaux sports et activités pour les aînés demande des ajustements au niveau des installations offertes.	Donner un accès aux aînés à des installations favorisant l'exercice physique, à l'intérieur et à l'extérieur.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Procéder au marquage de lignes de pickleball sur le 2<sup>e</sup> terrain de tennis.</li> <li>• Être à l'écoute des nouvelles demandes et y répondre dans la mesure du possible.</li> </ul>	La Municipalité

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
3.2	La population âgée de Sainte-Hélène est très active.	Favoriser la rencontre des personnes âgées autour d'activités stimulantes pour socialiser et faciliter l'exercice physique.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Appuyer la mise sur pied de toute activité organisée par la FADOQ en fournissant les installations municipales à ses membres, sur demande, lorsqu'elles sont disponibles.</li> <li>Planifier des dîners-conférences et tenir des soirées d'informations sur des sujets qui intéressent les âgés.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p> <p>Les loisirs</p> <p>Partenaires du milieu</p>
4.1	La bibliothèque est peu fréquentée par les âgés.	Favoriser la fréquentation de la bibliothèque par les personnes âgées.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Publiciser les services et les articles promotionnels de la bibliothèque.</li> <li>Évaluer avec la responsable de la bibliothèque les améliorations à apporter à la bibliothèque afin d'attirer une clientèle âgée.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p> <p>Bénévoles de la bibliothèque</p>
4.2	Il y a peu d'activités culturelles offertes aux âgés.	S'assurer d'inclure les âgés dans l'offre culturelle d'activités.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Planifier des dîners-conférences et tenir des soirées d'informations sur des sujets qui intéressent les âgés.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p> <p>FADOQ locale</p> <p>Partenaires du milieu</p> <p>Loisirs</p>
4.3	Le projet du circuit patrimonial fut initié en l'an 2000 par madame Jeannine Gosselin, une Hélénoise très connue pour son amour du patrimoine.	Mettre en valeur ce circuit qui, par ces capsules historiques, relate l'histoire de la Municipalité et de ses bâtisseurs.	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organiser des activités en lien avec le parcours patrimonial.</li> <li>Inviter les nouveaux résidents à découvrir l'histoire de leur Municipalité sur le site Internet et en parcourant le circuit patrimonial.</li> <li>Mettre à jour le dépliant et le bonifier.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p>

	CONSTATS	OBJECTIFS	ACTIONS	RESPONSABLES
5.1	La maltraitance envers les aînés peut prendre plusieurs formes.	Promouvoir la journée mondiale de sensibilisation à la maltraitance des personnes âgées (15 juin).	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Adopter une résolution du conseil.</li> <li>• Informer les citoyens sur les différentes formes de maltraitance afin de les aider à les reconnaître, à dénoncer les abus et à se protéger.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p> <p>FADOQ locale</p> <p>Partenaires du milieu</p>
5.2	Il y a plusieurs personnes âgées qui habitent seules à Sainte-Hélène.	Contre l'isolement chez les aînés. Faire en sorte qu'ils se sentent en sécurité, particulièrement lors de pannes électriques ou de canicule.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Répertorier les personnes vivant seules lors des prochaines inspections de prévention faites par les pompiers de Sainte-Hélène-de-Bagot.</li> <li>• Publiciser auprès des aînés et des proches aidants les services de RADAR et IMAGES de la MRC des Maskoutains.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p> <p>Le service incendie</p> <p>Partenaires du milieu</p>
6.1	Les aînés souhaitent se déplacer facilement à pied dans leur municipalité.	Faciliter le déplacement à pied des personnes âgées de façon sécuritaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Poursuivre le déneigement des trottoirs des rues principales.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p>
6.2	Pour les aînés, la perte du permis de conduire ou de son véhicule automobile est une étape difficile.	Informar les aînés sur les services de transport disponibles dans la MRC.	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Informer les aînés sur les services de transport collectif de la MRC.</li> <li>• Informer les aînés sur les services de transport adapté de la MRC.</li> <li>• Informer les aînés sur les services de transport offert par des organismes.</li> </ul>	<p>La Municipalité</p> <p>MRC des Maskoutains</p>

# Coordonnées municipales

Municipalité de Sainte-Hélène-de-Bagot – Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h / 13 h à 16 h 30  
421, 4e Avenue, Sainte-Hélène-de-Bagot (Québec) J0H 1M0 - Téléphone: 450 791-2455

Administratif	Travaux publics
Adjointe administrative Poste 0 - <a href="mailto:mun@sainte-helenedebagot.com">mun@sainte-helenedebagot.com</a>  Technicienne administrative Poste 2340 - <a href="mailto:info@sainte-helenedebagot.com">info@sainte-helenedebagot.com</a>  Directrice générale adjointe Poste 2250 - <a href="mailto:dga@sainte-helenedebagot.com">dga@sainte-helenedebagot.com</a>  Directrice générale et greffière-trésorière et personne responsable de l'accès à l'information et de la protection des renseignements personnels Poste 2240 - <a href="mailto:dg@sainte-helenedebagot.com">dg@sainte-helenedebagot.com</a>	Directeur des travaux publics 450 791-2455, poste 2260 <a href="mailto:travauxpublics@sainte-helenedebagot.com">travauxpublics@sainte-helenedebagot.com</a> Numéro d'urgence 450 250-2481
Urbanisme	Incendie
Officier municipal en bâtiment Poste 2230 - <a href="mailto:inspecteur@sainte-helenedebagot.com">inspecteur@sainte-helenedebagot.com</a>	Directeur du service de sécurité incendie Poste 2270 / Cell: 450 502-7349 <a href="mailto:incendie@sainte-helenedebagot.com">incendie@sainte-helenedebagot.com</a>  Préventionniste Poste 2271 / Cell: 819-817-3457 <a href="mailto:prevention@sainte-helenedebagot.com">prevention@sainte-helenedebagot.com</a>
	Loisirs
	Coordonnatrice des loisirs Poste 2310 - <a href="mailto:loisir@sainte-helenedebagot.com">loisir@sainte-helenedebagot.com</a>

# Coordonnées partenaires

Bibliothèque - 384, 6 <sup>e</sup> Avenue - 450 791-2455, poste 2300
Société protectrice des animaux de Drummond (S.P.A.D.) – 1 855 472-5700 - <a href="http://www.spadrummond.com">www.spadrummond.com</a>
Régie intermunicipale d'Acton et des Maskoutains - 450 774-2350 - <a href="http://www.riam.quebec">www.riam.quebec</a>
Écocentres - 450 774-2350 - Saint-Hyacinthe : 1880, rue Brouillette - Acton Vale : 68, rue Noël-Lecomte
École Plein-Soleil - 450 773-1237
Centre de services scolaires de Saint-Hyacinthe - 450 773-8401
Sûreté du Québec - 450 778-8500
MRC des Maskoutains - Général : 450 773-3141
Transport adapté : 450 774-8810 - Transport collectif : 450 774-3173
Saint-Hyacinthe Technopole : 450 774-9000
FADOQ - 450 791-0105 - Présidente - 450 791-0304 - Vice-présidente
Paroisse Sainte-Hélène (Fabrique) - 450 791-2480
Comptoir de service postal de Sainte-Hélène-de-Bagot - 450 791-2666 - 655, rue Principale
Bureau de poste de Saint-Liboire - 450 793-4188
Député provincial - 1 800 969-3793 – André Lamontagne
Député fédéral - 450 771-0505 – Simon-Pierre Savard-Tremblay





# Politique Municipalité amie des aînés MADA et son plan d'action 2024-2028

\*\*\*\*\*

*« La jeunesse rêve pendant que la vieillesse se souvient. »* Nicolas Carteron

**Et... lorsque la jeunesse et la vieillesse s'imprègnent les uns aux autres, la magie apparaît !**

\*\*\*\*\*



En partenariat avec :

